

reille déclaration de principe, si fréquemment formulée dans cette Chambre et à la tribune populaire, il est difficile de croire que la tentative signalée par les journaux, se soit réalisée ou que cette convention entre le premier ministre du Canada et l'ex-premier ministre d'Ontario ait eu lieu. Mais les faits qui sont venus à notre connaissance, depuis que cette rumeur a circulé dans le public, sont de nature à faire disparaître tout doute qui aurait pu exister au sujet de l'existence de ce pacte. Je ne saurais dire à quel mobile le premier ministre a obéi en faisant appel à l'ex-premier ministre d'Ontario et en lui demandant sa coopération au cours de la dernière élection fédérale : est-ce la crainte qu'il a éprouvée, en présence de l'indignation soulevée dans cette province par cet injuste et inique remaniement de la carte politique, ou de la désapprobation manifestée par les habitants de cette province au sujet du chemin de fer transcontinental, je ne saurais dire. Peut-être le premier ministre a-t-il cédé à la force de l'habitude tout simplement ; car, si je suis bien informé, ce ne serait pas la première fois qu'il aurait sollicité la coopération des premiers ministres des provinces. Il est possible que dans cette dernière circonstance, il ait payé un prix exagéré pour les marchandises de rebut qu'on lui a délivrées ; mais il n'en est pas moins vrai que tout indique l'existence d'une alliance étroite entre les deux premiers ministres. J'hésite toutefois à ajouter foi à l'existence de ce pacte, pour la raison que voici : c'est un fait reconnu qu'il n'existe pas au pays de plus attentif observateur des événements politiques que le très honorable premier ministre. Il ne serait peut-être que médiocrement flatté si j'ajoute qu'il ne le cède, à cet égard, à personne dans le parti libéral.

Le premier ministre n'a pu manquer d'observer un fait bien connu : c'est que, à l'époque où ce pacte serait intervenu, l'ex-premier ministre de la province d'Ontario avait pour ainsi dire perdu tout crédit parmi les populations de cette province. La chose a été prouvée avec surabondance, le 25 janvier dernier. En présence de preuves si éclatantes, je ne m'explique pas comment le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) ait pu croire que l'ex-premier ministre de la province d'Ontario fût en mesure d'exécuter ce pacte, sans recourir aux expédients dont il est question en ce moment. A coup sûr, les embarras de la situation de l'ex-premier ministre d'Ontario n'ont pu échapper à l'attention du chef du cabinet fédéral. Sans doute, il n'ignorait pas que l'honorable M. Ross était sorti victorieux d'un grand nombre de luttes électorales livrées dans cette province. Force m'est bien d'ajouter ici une observation : dans presque toutes les luttes que le vieux lutteur a livrées, il est sorti de ces combats avec des stigmates qui font peu d'honneur à sa réputation de lutteur. Je veux parler des fraudes commises dans les élections d'Elgin-ouest, de Water-

loo, de l'île Manitouline, outre l'affaire du "Minnie M." et autres incidents qu'il serait trop long d'énumérer. Mais, tout en tenant compte de ces taches imprimées à la réputation du vicieux lutteur, le premier ministre avait sans doute compris la suprême habileté que l'ancien premier ministre et le parti dont il était le chef dans la province d'Ontario, avaient acquise au cours de ces luttes. Il est de notoriété publique, comme la chose est établie, dans les annales des tribunaux, qu'en ce qui concerne l'art d'escamoter, de voler et de brûler les bulletins de vote, le parti libéral dans cette province, avait atteint le comble de la perfection. Bien plus, il avait atteint la perfection même dans l'art de fabriquer de fausses boîtes de scrutin. Ainsi, tout en constatant l'existence de ces imperfections chez le parti libéral d'Ontario, le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) n'a pu manquer, d'autre part, de remarquer ses perfections. C'est précisément sur la perfection atteinte dans la fabrication et l'usage de ces fausses boîtes de scrutin que je désire appeler l'attention de la Chambre cet après-midi.

Je viens de signaler les faits, dans la mesure où ils se sont produits dans la province d'Ontario, et où ils intéressent le parlement provincial, ces faits, dis-je, intéressent surtout le peuple de cette province. Mais, le fait que je signale ici aujourd'hui, c'est-à-dire, l'utilisation de fausses boîtes de scrutin par les candidats du Gouvernement actuel aux dernières élections pour le parlement fédéral, ce fait, dis-je, intéresse le Parlement fédéral et tout le pays dans son ensemble. A cet égard, les renseignements que je présente à cette Chambre ne reposent pas sur de simples conjectures puisées dans mon imagination, mais bien sur les témoignages que j'ai sous les yeux, déposés sous la foi du serment, devant les tribunaux de cette province, au cours de l'enquête qui a eu lieu sur ces fraudes. Outre les preuves que j'apporte ici, il existe d'autres preuves de la perpétration de ce crime, au préjudice des électeurs, au cours de la dernière campagne électorale. Voici une autre preuve, un autre témoin : c'est cette fausse boîte de scrutin elle-même. Si les témoignages donnés sous la foi du serment ne suffisent pas pour produire la conviction et dissiper tous les doutes, l'examen de cette boîte suffira pour dépiler la rate du plus récalcitrant des grits. A la veille des dernières élections générales au Parlement fédéral—environ trois jours avant la date du scrutin—on m'apprit qu'il avait été formé une conspiration entre certains candidats libéraux briguant les suffrages à cette élection, conspiration ourdie dans le but de voler, au moyen de cette fausse boîte de scrutin, le mandat de certains collèges électoraux dans la province d'Ontario. Quand cette nouvelle parvint à mes oreilles, il va sans dire que j'éprouvai certaines alarmes ; car, on m'apprit que la division électorale que j'avais l'honneur de représenter, celle de Hastings-Ouest, était